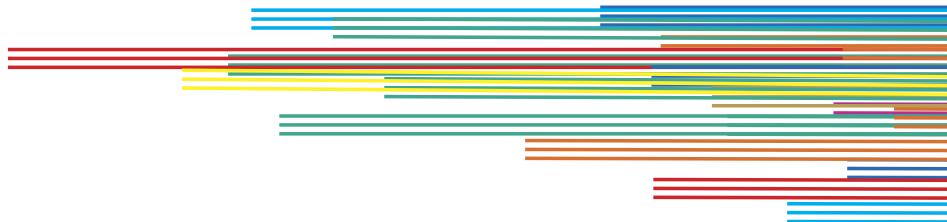




Lettre de la ville

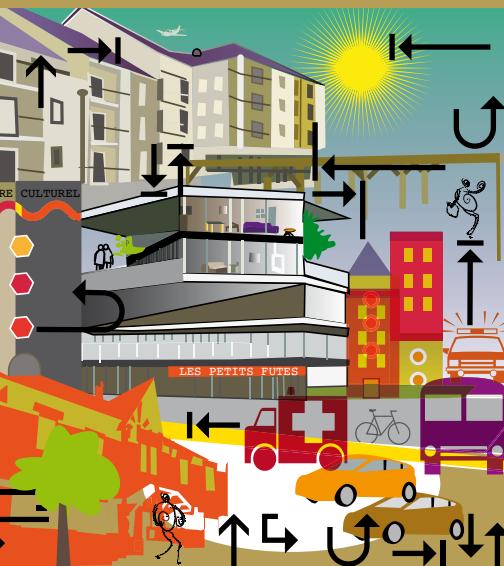
Villers-Semeuse



EDITORIAL



«nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts»



Villersoises et Villerois,

Cette lettre d'informations du mois de mai permet au conseil municipal et à moi-même de vous présenter les changements en cours dans notre commune.

Tout d'abord, vous trouverez la présentation du budget adopté pour l'année 2015. Ce vote est un moment important pour toute collectivité. La baisse des dotations de l'Etat a de lourdes conséquences sur notre gestion quotidienne et nos investissements.

Pour autant, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts en maintenant les mêmes taux pour nos trois taxes locales (habitation, foncier bâti et foncier non bâti) comme nous nous y étions déjà engagés pour l'année 2014.

Tout en maîtrisant notre fiscalité, nous devons poursuivre nos projets d'investissement pour améliorer sans cesse notre cadre de vie commun et offrir de nouveaux services.

Au cours de cette année, nous allons poursuivre la mise en œuvre de notre programme .

Nous avons des projets ambitieux pour Villers-Semeuse tout en veillant à faire les économies nécessaires.

A travers plusieurs grands axes d'investissement, nous avons planifié avec cohérence les grandes réalisations de 2015 pour travailler avec constance en ayant une vision d'avenir.

Ce travail s'accompagne d'un développement de notre politique d'animations et de manifestations culturelles pour nos concitoyens mais aussi pour le rayonnement de notre commune comme le prouve l'ouverture en juin de notre nouvelle médiathèque municipale.

Nous mettons tout en œuvre au quotidien pour faire de Villers-Semeuse une ville dynamique où il fait bon vivre. Vous pouvez compter sur notre engagement.

Jérémie Dupuy
Maire de Villers-Semeuse

FINANCES

Le budget 2015 P 2

INAUGURATION

La cantine et le centre de loisirs P4

SENIORS

Le repas P4

SOCIAL

Le CCAS P5

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Conseil Municipal Jeunes P6

ZOOM

Jules Leroux P7

LE BUDGET 2015



Le budget de la Commune est préparé par le Maire en collaboration avec les élus en charge des finances et des services municipaux.

Le Conseil Municipal du jeudi 9 avril dernier, a adopté, à l'unanimité, le budget primitif 2015.

Conformément aux orientations budgétaires définies le jeudi 19 février 2015 par le Conseil Municipal, les grandes lignes proposées par le Maire se déclinent en 6 axes principaux s'inscrivant dans le programme proposé à la population lors des élections de 2014.

CHANTIERS D'AMÉNAGEMENTS URBAINS

Aménagement de rues, aménagements généraux

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ DE VOIRIE ET DE BÂTIMENTS

Échéances réglementaires

CADRE DE VIE URBAIN

Sécurité publique, signalétique sur l'ensemble de la commune, achat de matériels

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Propositions de solutions d'économie d'énergie

TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES

Travaux programmés en phases sur plusieurs années

ÉTUDES DIVERSES

En lien avec les économies d'énergie, opportunité de développer et d'accompagner la création d'une médiathèque, poursuite des études d'aménagement de l'espace central communal.

Suite au vote de la Loi de Finances 2015, adoptée le jeudi 18 décembre 2014, la **Dotation Globale de Fonctionnement revenant à la commune a diminué de 71 799 € en 2015 par rapport à 2014, soit une baisse de 25 %.**

Malgré cette baisse significative, les taux communaux, n'augmenteront pas en 2015, à savoir :

- taxe d'habitation : 9,03 %
- taxe sur le foncier bâti : 12,17 %
- taxe sur le foncier non bâti : 32,49 %



Rappelons que le budget est réparti en 2 sections :

- Section de fonctionnement : elle enregistre les dépenses courantes de la collectivité : dépenses de personnel, d'entretien, d'acquisition, d'énergie (eau, gaz...).

Cette section est équilibrée en dépenses et recettes à la somme de : 3 908 804,30 €, y compris l'autofinancement (amortissement et excédent des recettes de fonctionnement) qui s'élève à 735 047,30 €.

- Section d'investissement : elle comprend les travaux qui vont accroître ou améliorer le patrimoine de la commune.

Cette section est équilibrée en dépenses et recettes à la somme de : 3 010 313,36 €.

EN INVESTISSEMENT, POUR 2015, LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUIVANTES A ÉTÉ VOTÉE

- » Etudes aménagement de voiries
- » Aménagement de rues
- » Travaux de voirie (rue des Acacias, accès Fort des Ayvelles, parking rue Jules Guesde, CLSH)
- » Travaux d'accessibilité
- » Cadre de vie urbain (sécurité publique, signalétique, illuminations)
- » Économies d'énergie (remplacement des chaudières, remplacement des lampadaires « boules »)
- » Acquisition de matériel scénique pour la salle des fêtes
- » Études diverses
- » Acquisition de matériels (parc de jeux, skate parc..)
- » Acquisition de véhicules
- » Agrandissement du columbarium au cimetière
- » Aménagement d'un préau et travaux à l'école maternelle Le Charme
- » Changement du revêtement de sol au COSEC

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement a été votée en équilibre à la somme de : 3 908 804,30 €



Attribution de compensation (ancienne taxe professionnelle versée par la communauté d'agglomération)



BUDGET D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement a été votée en équilibre à la somme de : 3 010 313,36 €

DÉPENSES

Opérations d'équipement travaux et acquisitions



RECETTES

Excédent reporté





CANTINE & CENTRE DE LOISIRS



Depuis le lundi 16 février, les élèves de Villers -Semeuse bénéficient d'un nouvel espace de restauration situé près de la salle des fêtes. Ce bâtiment terminé début 2015 offre à la fois un espace dédié à la restauration scolaire et au centre de loisirs.

Les élèves des écoles primaires disposent dorénavant d'un self adapté et pour les plus petits d'un service de cantine classique. Des « portes ouvertes » ont eu lieu le samedi 4 avril de 10 h à 12 h pour faire découvrir aux parents ce nouveau bâtiment en visite guidée par les élus et les membres du conseil municipal jeunes. Ces « portes ouvertes » ont permis de répondre aux questions et d'expliquer aux parents le fonctionnement général.

Un temps d'échanges fortement apprécié par les familles qui ont mieux compris la démarche éducative mise en œuvre autour de ce projet.



SENIORS

REPAS

Fidèle à la tradition, la municipalité a invité les Villersois de plus de 65 ans à participer à un repas dansant, organisé le samedi 28 mars, à la salle des fêtes.

130 convives ont ainsi répondu présents, prenant place aux cotés de Jérémy Dupuy accompagné des

membres de la commission municipale seniors.

Ils ont pu savourer un menu élaboré par l'Auberge du Cheval Blanc des Ayvelles accompagné d'une animation musicale assurée par l'orchestre Jean-Luc Bertrand.



Président : Jérémy Dupuy

- Membres du conseil d'administration désignés par le conseil municipal :
- Corinne Lespagnol-Gaillot, Peggy Huin, Safi Kada, Evelyne Landart, Eric Rabaté, Thérèse Vernoit, Estelle Faynot, Serge Noël.
- Membres nommés par le Maire :
- Gérard Liébeaux (Amicale des Anciens), Anne Darcq (ADAPEI), Annick Pouru (Dyna'Vill'), Marie-Josée Gentil (Familles Rurales des Ardennes), Céline Etienne (conseillère en insertion), Dominique Gaillot (UDAF), Jacky Collard (Association « Voir Ensemble »), Nicolas Rodicq (Conseiller en insertion professionnelle).



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Villers-Semeuse a désigné son nouveau conseil d'administration lors de la réunion du conseil municipal du jeudi 25 septembre 2014. Celui-ci est composé d'élus municipaux et de personnes qualifiées qui œuvrent pour une démarche d'action sociale et solidaire tant pour le public jeune que pour les familles et les séniors.

Les axes d'intervention du CCAS pour l'année 2015 ont été validés lors du dernier conseil administration le mardi 14 avril sur 3 points :

Pour les Seniors :

- l'attribution d'un « colis » en fin d'année avec des conditions d'âge.
- l'organisation des deux repas offerts par la municipalité.
- la prise en charge du déplacement pour un voyage annuel.

Comme ils s'y étaient engagés, les élus étudient la mise en place de deux nouveaux services :

- Le portage de repas à domicile dont le coût est calculé en fonction des ressources, destiné aux personnes âgées ou en perte d'autonomie. Les bénéficiaires peuvent disposer d'un repas du lundi au samedi, tout au long de l'année, à l'exception des dimanches et des jours fériés. (les modalités seront connues lors de la prochaine réunion du CCAS).
- Le transport en navette (taxi) pour effectuer ses achats sur la zone commerciale des Ayvelles participation financière des utilisateurs à hauteur de 1€uro. Ce service sera mis en place à compter du 1^{er} juin 2015 le mardi et jeudi matin.

Renseignements et réservations à la mairie au 03.24.33.77.20.

Pour les habitants en difficultés :

- L'action sociale d'urgence : Celle-ci est suivie par Thérèse Vernoit, conseillère municipale déléguée, avec les services de la mairie qui accueillent et accompagnent les personnes dans leurs démarches tant au niveau administratif que technique. Cette aide d'urgence à hauteur de 150 euros maximum est validée par le conseil d'administration et peut être accordée sur étude de dossier suivie d'une intervention directe auprès des administrations pour régularisation.
- Une permanence est assurée en mairie mais il est fortement conseillé de prendre rendez-vous.



Pour les jeunes de notre commune :

(les modalités de mise en place seront étudiées lors de la prochaine réunion du CCAS).

- Aide aux élèves pour les sorties scolaires selon le quotient familial des familles.
- Aide de 50 euros au départ aux vacances dans le cadre d'un partenariat avec la JPA (Jeunesse au Plein Air)



Le CCAS de Villers-Semeuse a adhéré au mois de mars 2015 à la Fédération départementale des CCAS (FDCCAS), il sera représenté par Thérèse Vernoit et Safi Kada. Cette adhésion va permettre de pouvoir bénéficier de l'expérience du réseau pour mettre en œuvre une action sociale, d'animations et de projets.



Les membres du CMJ par secteur :

Semeuse

RODICQ-TOUCHON Maelys (CE2)
LHOTE Nathan (CE2)

Le Plateau

TASSIAUX Lili (CE2)
BRAU Tom (CE2)
LAURENT Chloé (CM1)
DANDRIMONT Lucas (CM1)
PINTO Thomas (CM2)
GERARD Elise (CM2)

Le Charme

PIERRON Kellia (CE2)
CAZZARO Lorenzo (CE2)
BONNANGE Rosalie (CM1)
ROSSI-MENDES Téano (CM1)
BECARD Camille (CM2)
D'ORCHYMONT Arthur (CM2)

Suite au vote, Thomas PINTO a été élu président du CMJ de Villers-Semeuse.

Les nouveaux élus vont se mettre rapidement au travail.

Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

Inactif depuis 2011, les élections, pour élire le nouveau Conseil Municipal Jeunes, ont suscité un vif intérêt parmi le public scolaire et les parents d'élèves. Suite à la réunion d'informations, 50 enfants des classes CE2, CM1, CM2 et CLIS ont déposé leur candidature.

Mercredi 11 mars, après une matinée d'élections dans les écoles de Semeuse, du Charme et du Plateau, 14 enfants ont été élus pour former ce nouveau CMJ encadré par les élus de la commission scolaire.

La première réunion du CMJ s'est tenue le samedi 14 mars à 10h, dans la salle du Conseil Municipal en présence du Maire, Jérémy Dupuy, de l'adjointe en charge du scolaire, Chantal Goblet et des membres de la commission scolaire. Le Maire a rappelé tout l'intérêt qu'il porte à ce CMJ qui va bâtir des projets pour notre commune et les mettre en

œuvre. Nouveauté, les jeunes élus disposeront d'un budget.

Sa composition :

14 membres, 7 filles et 7 garçons, issus des classes CE2, CM1, CM2 et CLIS, élus pour 2 ans.

Son rôle :

Les membres du CMJ sont les représentants des enfants de la commune. Ils doivent communiquer avec leurs camarades et rendre compte de leurs travaux.

Les deux commissions :

"Solidarité, santé, citoyenneté"
"Mon environnement, ma ville"



PROCHAINE RÉUNION DU CMJ
le samedi 16 mai 2015 à 10h00 en mairie.



JULES LEROUX

Centenaire de sa mort
le samedi 13 et dimanche 14 juin 2015 à la salle des fêtes



Jules Auguste Leroux

Naissance : 11 décembre 1880
Villers-Semeuse, France
Décès : 16 juin 1915 (à 34 ans)
Roclincourt, France



Dimanche 14

- 10 h : ouverture de l'exposition
- 15 h30 : « la dictée d'autrefois » organisée par le Musée de l'Ecole d'Hier « Louis Maillot » de l'Echelle
- 17 h: conférence de Nadia Machaux sur l'œuvre poétique de Jules Leroux.
- Présence des Editions Terres Ardennaises, Arch'Libris et les Amis du Vieux Warcq.**

DECOR Reconstitution d'une salle de classe de 1914 et atelier d'écriture à la plume non-stop.

AU PROGRAMME

Samedi 13 juin

- 15 h : Ouverture de l'exposition
- 18 h : Présentation du roman de Jules Leroux « une Fille de Rien » (réédition des Editions Marivole) suivie d'un **concert** de la chorale Récréation, Bruno Pia, Stéphanie Collard et ses élèves de l'école du Charme.



Horaires

samedi
de 15 h à 20 h
dimanche de
10 h à 12 h 30
et de
13 h 30 à 18 h.

Une organisation du Cercle Historique Jules Leroux en collaboration avec la Mairie de Villers-Semeuse.



POLAROID



Forum des associations, vendredi 1^{er} mai.



Samedi 7 mai : gala de boxe
avec Justine Lallemand



Concert Chor'hommes
le vendredi 3 avril



43^e camion de p'tits bouchons, le samedi 25 avril



Week end du 25 et 26 avril, Julien, meilleur
pâtissier M6 au marché de printemps



Visite de l'écrivain Marie Desplechin, collège
Jules Leroux, le vendredi 27 avril



INFO PRATIQUE

La prochaine permanence urbanisme aura lieu le samedi 30 mai de 10 h à 12 h en mairie, assurée par Nathalie Fontaine, conseillère municipale déléguée. Vous pourrez venir lui faire part de vos démarches administratives ou techniques.

SOLIDARITÉ

SPORTS D'HIVER

Dans le but de financer une classe de neige, les élèves de l'Ecole du Charme collectent les cartouches et toners vides d'imprimantes de marque.

Un collecteur est disponible en mairie.

COLLECTE

BOUCHONS DE LIÈGE

Après les bouchons plastiques, la mairie assure désormais la collecte des bouchons de liège. A cet effet, des collecteurs sont accessibles à la salle des fêtes et à la mairie.

www.villers-semeuse.fr
EngagePourMaVille

